



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 12 février 2026
Convocation du : 30 janvier 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 30

L'an deux mille vingt six, le douze février à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Thomas BLACTOT pouvoir à Sylvie GUSTIN, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Bernard HAESBROECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

DE26_031

**PERSONNEL COMMUNAL
AGENTS CONTRACTUELS
CRÉATIONS D'EMPLOIS ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ**

Autorisation - Approbation

Vu l'article 332-23 2° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Après examen de nos besoins en effectifs de contractuels pour faire face aux accroissements liés à l'organisation des centres, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les créations d'emplois (basées sur un effectif maximum) :

Encadrement de mineurs dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et séjours du 16 février 2026 au 27 février 2026 inclus (vacances d'hiver) :

- 20 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint d'animation à temps complet

Encadrement de jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et séjours extrascolaires (ERJ) du 16 février 2026 au 27 février 2026 (vacances d'hiver) :

- 5 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 5 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint principal de 1ère classe à temps complet

Encadrement de mineurs dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et séjours du 13 avril 2026 au 24 avril 2026 (vacances de printemps) :

- 20 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint d'animation à temps complet

Encadrement de jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et séjours extrascolaires (ERJ) 13 avril 2026 au 24 avril 2026 (vacances de printemps) :

- 5 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 5 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint principal de 1ère classe à temps complet

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D' approuver la création des postes ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 059-215900176-20260216-DE26_031-DE



Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS